

20



# Le bois de la Bergette

seine   
& marne  
LE DÉPARTEMENT

**Le département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la Métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.**

**Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.**

**Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.**



Charbonnier au travail dans le bois de la Bergette vers 1920



Château de la Bergette vers 1930

**Le bois de la Bergette résume à lui seul le paysage et l'atmosphère de la vallée de la Marne au nord-est du département. Le relief marqué du coteau boisé domine le fond de la vallée plus ouvert, vestige d'anciennes cultures.**

Au niveau du coteau boisé, l'histoire témoigne d'anciennes activités humaines.

Les nombreux trous visibles dans la forêt sont liés à l'extraction de pierres meulières datant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. L'activité n'y a toutefois pas atteint le niveau industriel du bois de la Barre, ENS situé tout proche du bois de la Bergette.

Du charbon de bois y était fabriqué.



Du coteau à la Marne,  
le bois de la Bergette nous  
raconte un pan de l'histoire  
de la vallée.

# Une riche histoire

Photo Jp Copeaux

Château de la Bergette vu depuis Reuil-en-Brie

Entre le coteau et la Marne, se dressèrent les ruines du château de la Bergette. L'endroit est habité depuis la Révolution mais à l'époque c'est une ferme qui occupait les lieux.

La construction de la voie ferrée vers 1850 modifie la vallée en la rendant plus accessible. L'imposante demeure, visible sur les cartes postales anciennes, est construite vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le château domine alors un parc descendant jusqu'au bord de la Marne. Dans les années 1920-1930, une coopérative, proche du parti communiste, propose aux ouvriers et à leur famille de partir à moindre frais à la campagne. Le site connaît son apogée avec les congés payés de 1936. La propriété est agrémentée d'un jardin

entretenu par plusieurs générations de jardiniers.

Un article du journal l'Humanité de 1926 décrit ainsi « deux parcs, abondamment garnis de marronniers, de peupliers, de tilleuls, de sapins et d'autres arbres plus rares, etc. ». On y trouve encore de nos jours diverses espèces ornementales mêlées à la nature sauvage.

Le domaine voit son destin basculer lors de la Seconde Guerre mondiale au cours de laquelle le bâtiment principal est pillé et détruit. Plus tard, la zone des bords de Marne est séparée de la propriété et cultivée jusqu'à un passé récent.



La topographie changeante et la variété des milieux naturels sur lesquels l'homme a laissé de nombreuses marques (ruines, route, voie ferrée) rendent la découverte du site à la fois riche et délicate. L'aménagement réalisé en 2011 par le Département permet de relier les bords de Marne au coteau boisé via un réseau de chemins adaptés aux caractéristiques écologiques de l'ENS.

## Relier des milieux naturels variés

C'est en 1999 que le Département a fait l'acquisition de ce site naturel de 26 hectares, afin de préserver son caractère naturel et le rendre accessible au public.

Les zones naturelles les plus intéressantes sont localisées sur le coteau boisé avec, notamment, la présence de coléoptères remarquables vivant dans le bois mort ou la nidification de rapaces (buse et épervier). C'est pourquoi le coteau boisé a fait l'objet de peu de travaux afin de rendre discrète la présence de l'homme.

Les ruines, trop instables pour être approchées par le public, ont été clôturées dans leur ensemble et permettent à une certaine biodiversité d'y trouver refuge. Seules les cavités où gîtent les chauves-souris ont été sécurisées afin d'éviter le vandalisme tout en améliorant la capacité d'accueil de ces animaux.

Le fond de la vallée présente une faune et une flore moins riches mais l'aménagement a permis d'améliorer le potentiel écologique de la zone. Du côté voie ferrée, une prairie a été semée et n'est fauchée qu'une fois par an. Les plantations d'arbres et de haies champêtres ont pour but de retrouver l'ambiance bocagère visible sur les cartes postales anciennes. Le bord de Marne, quant à lui, va s'étoffer naturellement.

Un verger composé de 5 variétés de poiriers a été planté en 2012 sur la grande prairie avec le concours de l'Association les Croqueurs de Pommes et les enfants de l'école du Limon à la Ferté-sous-Jouarre. Les variétés anciennes choisies constituent un patrimoine génétique et rural à préserver. Au-delà, les vergers ont un réel intérêt pour la biodiversité car, en vieillissant, ils abritent de nombreuses espèces animales et végétales.

En 2023, des travaux ont été réalisés par le Département afin d'améliorer l'accueil du public et renouveler l'expérience de visite en proposant un nouvel itinéraire de randonnée sous forme de boucle.

« **La Ferté-sous-Jouarre, entre Marne et meulière** » est une randonnée de 7,3 km balisée en bleu, créée en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre en Seine-et-Marne (CODERANDO 77). Elle permet de relier l'ENS du bois de la Bergette, au bois de la Barre, en passant par les bords de Marne.

Par ailleurs, afin d'informer les visiteurs sur le bois de la Bergette, un panneau pédagogique résume, grâce à une coupe géologique et paysagère, les caractéristiques de la vallée de la Marne qui font l'intérêt de ce site.

Une vigilance est attendue sur la pratique du VTT, afin de concilier les usages des chemins du bois de la Bergette.

Fiche de randonnée téléchargeable sur le site : [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



## Les chauves-souris

Mal connues ou mal aimées, les chauves-souris sont pourtant des animaux fascinants et utiles. Avec six espèces différentes recensées en 2010, l'ENS du bois de la Bergette présente un intérêt certain pour les chiroptères. Le site propose en effet des zones de chasse et/ou des gîtes variés qu'affectionnent ces petits mammifères.



Photo : Benoit Morazé

**On peut classer les espèces de chauves-souris recensées sur l'ENS en trois catégories :**

- Les espèces vivant habituellement à proximité des zones urbaines : la **Pipistrelle commune** et la **Sérotine commune**.
- Les espèces plutôt forestières : la **Noctule commune** et la **Noctule de Leisler**.
- Les espèces inféodées aux milieux aquatiques dont le **Murin de Daubenton**.



Photo : Jean-Louis Gathoye



Photo : S Plancke



Photo : A. Lainé

### Le Murin à moustaches

(*Myotis mystacinus* - Kuhl, 1817) a été recensé sur le site. Ce petit chiroptère d'une envergure variant de 19 à 22,5 cm et d'un poids de 4 à 8 g a été repéré en hibernation ainsi qu'en vol, grâce aux ultrasons qu'il émet. Le cycle de vie du Murin à moustaches est similaire à celui des autres espèces de chauves-souris insectivores européennes. Son cycle annuel comprend deux grandes périodes contrastées qui vont rythmer sa vie.

L'hiver, l'absence de proies l'oblige à entrer en léthargie pour attendre le retour du printemps dans des caves froides et humides.

Du printemps à l'automne, le Murin à moustaches est actif : il change de gîte voire même de secteur géographique en parcourant jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres. Il s'installe alors dans les espaces disjoints des bâtiments, des ponts ou dans les cavités des vieux troncs. Le Murin à moustaches

se nourrit d'insectes volants (moustiques, tipules - communément appelés « cousins » et papillons). Son territoire de chasse est très varié allant des zones urbaines aux boisements en passant par les parcs et les jardins. L'ENS offre une multitude de zones à prospecter pour cette espèce : l'ancien parc du château, les nombreuses lisières forestières, les bords de Marne, la bordure de la voie ferrée, les ruines et les habitations.

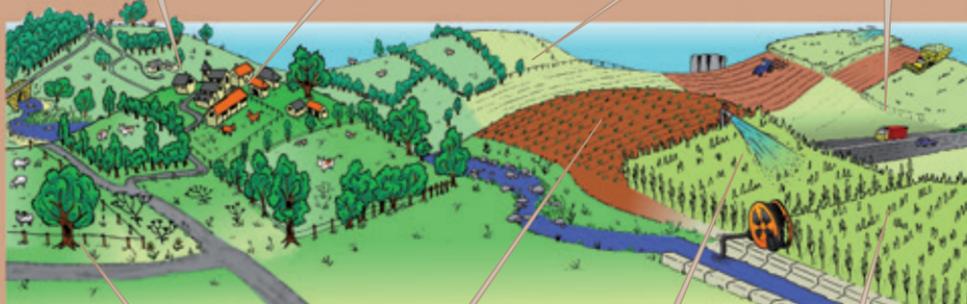
## Des animaux menacés

Destruction des ruines

Fermeture des accès aux gîtes  
Traitement des charpentes

Disparition des haies

Collisions routières



Destruction des arbres creux ou morts

Disparition de l'élevage

Monoculture intensive

Pesticides

L'une des principales menaces est la disparition de leurs gîtes, en particulier ceux servant à la reproduction, y compris dans nos maisons.

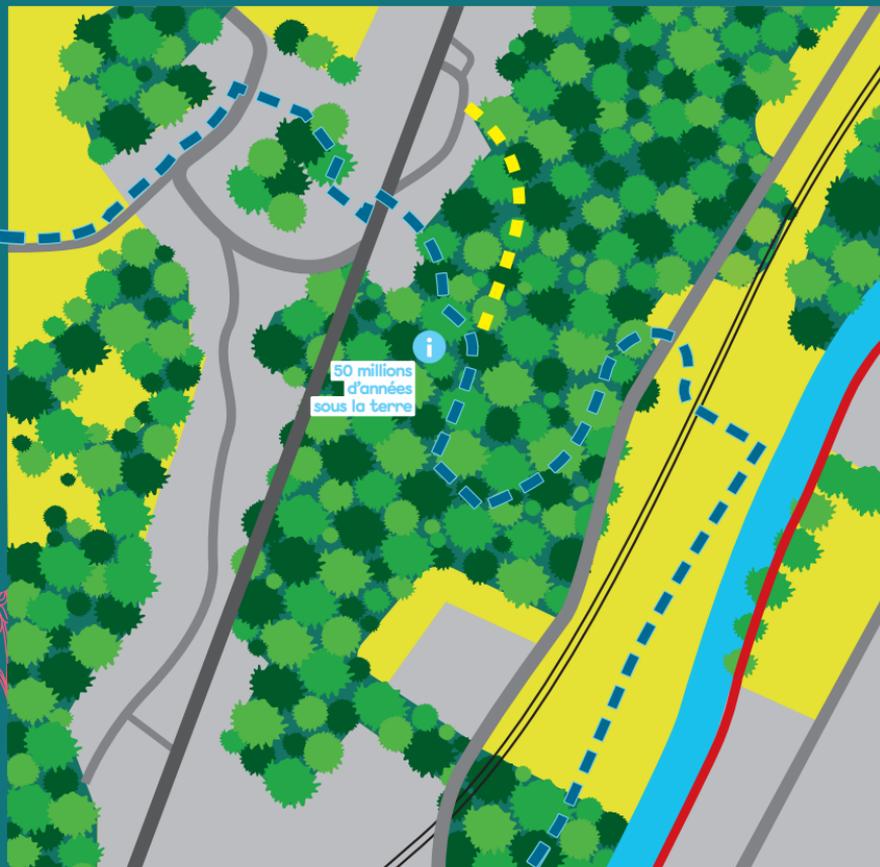
Été comme hiver, les sites occupés doivent être exempts de tout dérangement.

Les chauves-souris sont très farouches. L'été, elles risquent, en quittant leur gîte, d'abandonner leurs jeunes de l'année, mettant ainsi toute la colonie de reproduction en péril.

L'hiver, la visite de cavités abritant des chauves-souris en léthargie peut provoquer leur réveil et déclencher une surconsommation de calories pouvant leur être fatale...

20 km

Réserve naturelle régionale  
du Grand-Voyeux



10 km

Musée de la Seine-et-Marne et vallée du Petit Morin

5 km

Crypte de Jouarre

9 km

Butte de Doue et ENS Le bois de Doue

### Informations pratiques

- Entrée du site
- Parking
- Information

### Chemins et routes

- Routes
- Boucle La Ferté/Jouarre : entre Marne et meulière
- Variante sentier
- Sentier GR 15 Vallée de la Marne
- Voie ferrée

## SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



Respirez à pleins poumons



Souvenirs inoubliables



Restez sur les chemins sécurisés



Chiens admis en laisse



Déchets interdits



Camping interdit



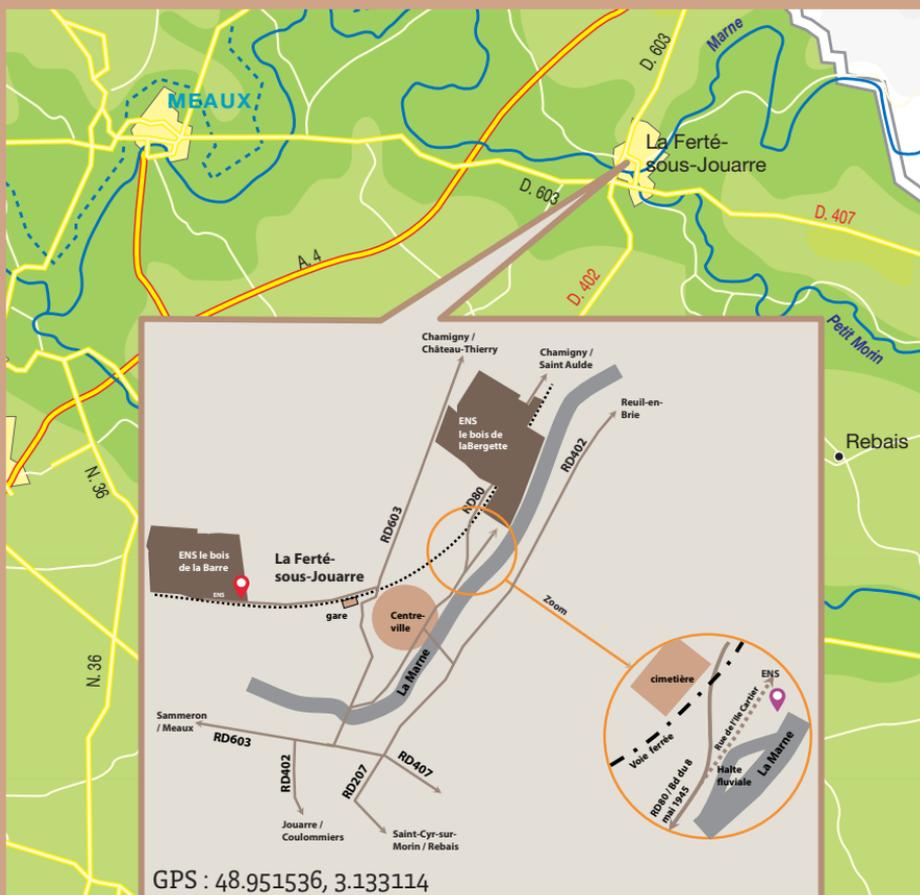
Feu interdit



Risque de chutes de branches

**ACCÈS INTERDIT  
EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES**





## Accès

- depuis le centre-ville de la Ferté-sous-Jouarre, prendre la rue du 8 mai 1945, puis aller au bout de la rue de l'île Cartier.
- par la sente de la Bergette ou par le chemin de Tanqueux (La Ferté-sous-Jouarre, RD 603, quartier Bécart).

## Pour aller plus loin

- Sorties nature proposées sur le site par Seine-et-Marne environnement. (01 64 31 11 18)
- Topoguide « Pays d'Ourcq, Pays fertois » : GR 14A et PR « La grande boucle de la Marne ».
- Nouvelle boucle de randonnée CODERANDO 77 « La Ferté-sous-Jouarre, entre Marne et meulière »
- Sites naturels départementaux : Le bois de la Barre, Le bois de Doue

Retrouvez les 22 espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public [seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles](http://seine-et-marne.fr/fr/annuaire-des-espaces-naturels-sensibles)